



États Généraux des Services publics territoriaux

fédération des services publics
la cgt

Syndiqué.es, Acteur, au plus proche du poste de travail

Cher·e·s camarades,

Dans le cadre des États généraux des services publics, nous avons décidé, lors de l'AG de septembre dernier, de nous saisir de cette consultation nationale et d'y participer collectivement. Les informations recueillies serviront à construire un cahier revendicatif local.

Nous souhaitons aussi profiter de cette consultation, qui a lieu l'année de nos élections professionnelles, pour nous appuyer sur les retours des collègues et rédiger notre profession de foi.

Pour cela, nous avons créé collectivement, en septembre dernier, un grand questionnaire couvrant différents thèmes. Nous l'avons testé en conditions réelles lors de l'AG des syndiqué·e·s de janvier dernier.

Dans un premier temps, nous avons décidé que seuls les syndiqué·e·s auraient accès à ce questionnaire, avec un objectif : aller à la rencontre des collègues. Plutôt que de diffuser le questionnaire directement et de laisser chacun le remplir "dans son coin", c'est à nous d'interroger les collègues. Le but est de les accompagner dans leur réflexion et, si besoin, de les aider à formuler leurs réponses.

Concrètement, comment ça se passe ?

Vous avez accès au questionnaire via le lien ou le QR code ci-contre.

Vous posez les questions et saisissez directement les réponses dans le questionnaire.

Astuce : si vous êtes sur iPhone, n'hésitez pas à vous connecter à un compte Google pour pouvoir enregistrer et reprendre le questionnaire plus tard si nécessaire.

Le temps de remplissage varie entre 15 et 45 minutes, selon la longueur des réponses.



<https://forms.gle/jv3mWmbMVgKRbz9K7>

Quand interroger les collègues ?

Vous pouvez profiter d'un temps de pause pour proposer à un·e collègue de participer.

Sinon, nous avons décidé d'organiser deux journées d'HMI afin de permettre aux collègues de venir remplir le questionnaire sur un temps dédié les Vendredi 6 février ou Vendredi 6 mars.

Vous pouvez poser votre heure d'information syndicale (HMI) quand cela vous arrange dans la journée, afin de venir répondre au questionnaire au local syndical.

Concrètement, vous choisissez votre créneau : par exemple 10h–11h, 14h30–15h30, ou tout autre horaire entre 9h et 17h.

Afin d'être suffisamment nombreux·ses pour accueillir et accompagner les collègues sur ces deux journées, nous avons besoin de syndiqué·e·s présent·e·s.

☞ N'hésitez pas à vous inscrire auprès d'un membre de la Commission Exécutive.



Prenez la parole !

SYNDICAT CGT DES AGENTS TERRITORIAUX

DE LA VILLE D'ALLONNES ET DU CCAS

ESPACE ELSA TRIOLET

3, IMPASSE DES ACACIAS – 72700 ALLONNES

e-mail : cgt.territoriaux@ville-allonnes.fr



SCANNEZ-MOI